

Promesse Institutionnelle

NE PAS UTILISER POUR LES ENTREPRISES

A remettre à votre coordination Téléthon

N° de l'animation : 020 B 202

Date, _____

- ☒ La Municipalité
☐ Le Conseil Général
☐ Le Conseil Régional
☐ Autre institution

De BASTIA

(Code Postal : _____) s'engage à verser la somme de _____ €
à l'AFM dans le cadre de l'opération Téléthon 2026.

IMPORTANT

Pour être en mesure d'identifier votre virement, merci d'indiquer sur le mandat envoyé à votre trésorerie les renseignements suivants :

NOM DE VOTRE INSTITUTION			
CODE POSTAL DE VOTRE INSTITUTION			

IMPERATIF : CES INFORMATIONS DOIVENT APPARAÎTRE DANS LE LIBELLÉ DU VIREMENT

✂-----

Document à conserver par l'institution

Votre institution souhaite effectuer un don à l'AFM dans le cadre du Téléthon 2026 et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires à l'émission de votre virement.

LA BANQUE POSTALE		RIB. RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations sur votre compte (virements, prélèvements, etc...). This statement is intended to be delivered to those creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc...).			
RIB Identifiant national de compte		Domiciliation	
ETABLISSEMENT 20041	GUICHET 00001	N° COMPTE 00036350020	CLÉ RIB 77
IBAN Identifiant international de compte International Bank Account Number		BIC Identifiant international de l'établissement Bank Identifier Code	
FR75	2004 1000 0100	0363 5602	077
Titulaire du compte - Account owner		Espace réservé au destinataire du relevé	
AFM TÉLÉTHON SERVICE COMPTABILITÉ 1 RUE DE L'INTERNATIONALE 91000 EVRY			

SIRET : 775 609 571 00739

CODE APE : 8899B

RNA : W751009193

Par obligation de transparence et de justification de l'origine des fonds perçus, nous vous remercions d'indiquer en référence dans le **Libellé du virement** : **PI - NOM L'INSTITUTION - CODE POSTAL**

Intégration de votre versement au résultat local du Téléthon : Le versement doit être crédité sur le compte de l'AFM-TÉLÉTHON entre le 01/07/2026 et le 28/02/2027.